

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170928-06

L'an deux mille dix-sept, le 28 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Jocelyne MANDAROUX, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Séverine GERVY (procuration à Annabelle DUPRET), Gaëtan KONIECZNY (procuration à Olivier ROCHAS), Claire LOROUE, Isabelle VATANT

Secrétaire de séance : Eveline DAVIN

OBJET : VRA – Rapport de la CLECT

VU le IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, qui précise que le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être soumis à l'approbation de chaque conseil municipal des communes membres dans un délai de 3 mois à compter de sa transmission ;

VU l'article L 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui fixe les conditions de majorité requises ;

Considérant les travaux des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport de CLECT, évaluant l'ensemble des charges transférées entre la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et ses communes membres au 1er janvier 2017

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- ✓ d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo au titre des charge transférées au 1er janvier 2017, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- ✓ d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	16
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	18
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 29 septembre 2017

Le Maire,